CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E24380 **VALABLE JUSQU'AU** 21/07/2024

ÉDITÉ LE **20/12/2023**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2000
Forme juridique : SARL

Capital : 35 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC B329417166 305316820

Siret : **329 417 166 00017**
Code NACE : 4332A
Numéro caisse de congés payés : 04219502 2 2

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 119600874

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 119600874

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : **PARIS GILLES SARL**

235 CHEMIN DES MARAIS
76400 FECAMP

Téléphone : 02 35 28 19 50 **Fax :** 02 35 28 62 59
Portable :

Site Internet :
E-mail : paris-gilles@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
GILLES PASCAL GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E) / GILLES PASCAL GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	26/04/2022
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	08/09/2020
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	08/09/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT

AGENCE DE ROUEN
PARC DES COMPETENCES
BATIMENT "NEW LARGO"
RUE DES BOIS ROND
76410 CLÉON

Version 01-2023

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.